

COORDONNÉES

150 Route de la Mairie
74130 Contamine-sur-Arve
06 71 71 26 20
www.envirotheque.fr

MENTIONS

SIRET : 831 969 944 00014
N° déclaration d'activité :
84 74 03419 74

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.
N° Qualiopi : 2021/96659.1

PROGRAMME DE FORMATION

Maniement de la débroussailleuse

Formation professionnelle

Pourquoi suivre cette formation ?

La débroussailleuse est un équipement indispensable pour l'entretien des espaces verts, des accotements, des espaces naturels et des terrains difficiles d'accès. Son utilisation nécessite une parfaite maîtrise des techniques de travail ainsi qu'une bonne connaissance des règles de sécurité afin de prévenir les accidents, limiter la pénibilité et garantir un travail de qualité.

Cette formation permet aux participants d'acquérir les compétences professionnelles nécessaires pour préparer un chantier, utiliser une débroussailleuse en toute sécurité, adapter leurs techniques aux différents contextes d'intervention et assurer l'entretien courant du matériel.

Alternant apports théoriques, démonstrations et nombreuses mises en pratique, cette formation privilégie une pédagogie concrète directement transposable sur les chantiers.

Public concerné

Cette formation s'adresse :

- aux salariés des entreprises du paysage ;
- aux agents des collectivités territoriales ;
- aux salariés des structures d'insertion ;
- aux agents techniques ;
- à toute personne amenée à utiliser une débroussailleuse dans le cadre de son activité professionnelle

Prérequis

Aucun prérequis technique n'est exigé.

Les participants devront être aptes à travailler en extérieur et porter une tenue adaptée aux travaux d'entretien des espaces verts.

Accessibilité



L'Envirothèque s'engage à favoriser l'accès de ses formations aux personnes en situation de handicap.

Toute situation particulière sera étudiée en amont de la formation afin d'envisager les adaptations pédagogiques ou organisationnelles nécessaires.

Référente handicap mutualisée : **Rachel MALINIE** – CFPPA de Contamine-sur-Arve

Organisation de la formation

Durée : 1 journée – 7 heures

Nombre de participants : De 4 à 10 stagiaires.

Lieu : Sur le site du commanditaire ou sur une plateforme pédagogique adaptée.

Dates : Définies avec le commanditaire en fonction des besoins de la structure, des disponibilités des participants et des conditions météorologiques.

Intervenant : Formateur professionnel spécialisé dans les métiers des espaces verts.

Objectifs de la formation

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- **Respecter les règles de sécurité** en identifiant les risques liés à l'utilisation d'une débroussailleuse et en mettant en œuvre les mesures de prévention adaptées.
- **Préparer son chantier** en contrôlant le matériel, en choisissant les équipements de protection individuelle et en organisant son intervention.
- **Réaliser les travaux de débroussaillage** en appliquant les techniques professionnelles adaptées aux différents types de végétation et aux contraintes du terrain.
- **Finaliser son chantier** en contrôlant la qualité du travail réalisé, en assurant l'entretien courant du matériel et en remettant le site en état.

Ces objectifs font l'objet d'une évaluation en fin de formation à l'aide d'une grille de compétences adaptée aux activités réalisées.

Déroulement pédagogique

Accueil des participants

La journée débute par un temps d'échange permettant de présenter les objectifs de la formation, le déroulement de la journée et les attentes des participants.

Le formateur recueille l'expérience des stagiaires afin d'adapter les situations pédagogiques au niveau du groupe.

Séquence 1 – Sécurité et réglementation

Les participants découvrent les principaux risques liés à l'utilisation d'une débroussailleuse ainsi que les obligations réglementaires applicables.

Seront notamment abordés :

- les équipements de protection individuelle ;
- les distances de sécurité ;
- l'organisation d'un chantier ;
- la protection des tiers ;
- les vérifications préalables.

Séquence 2 – Connaissance du matériel

Présentation des différents types de débroussailleuses.

Les stagiaires apprennent à :

- identifier les principaux organes de la machine ;
- choisir les outils de coupe adaptés ;
- réaliser les contrôles de sécurité ;
- préparer le mélange carburant (si nécessaire) ;
- effectuer les réglages du harnais et du guidon.

Séquence 3 – Techniques professionnelles de débroussaillage

Après démonstration du formateur, les participants réalisent plusieurs exercices permettant d'acquérir les gestes professionnels.

Les thèmes abordés sont notamment :

- prise en main de la machine ;
- déplacements ;

- techniques de fauchage ;
- entretien des refus ;
- travail en pente ;
- gestion des obstacles ;
- organisation du chantier ;
- optimisation des déplacements ;
- limitation des projections.

Séquence 4 – Entretien courant du matériel

Les participants réalisent eux-mêmes :

- le nettoyage de la machine ;
- le contrôle des organes de sécurité ;
- le remplacement du fil ou de l'outil de coupe ;
- les opérations d'entretien courant ;
- le rangement du matériel.

Séquence 5 – Bilan de la formation

Temps d'échange collectif permettant de revenir sur les principales notions abordées, de répondre aux questions des participants et de faire le lien avec leurs situations professionnelles.

Méthodes pédagogiques

La formation privilégie une pédagogie active reposant sur l'alternance entre apports théoriques, démonstrations techniques et mises en situation professionnelles.

Les exercices pratiques représentent la majeure partie de la formation afin de favoriser l'acquisition de gestes professionnels directement mobilisables sur le terrain.

Les participants sont placés dans des situations proches de leur environnement professionnel afin de favoriser un transfert immédiat des compétences sur leurs chantiers.

Le formateur adapte les situations proposées au niveau des participants et accompagne individuellement leur progression.

Moyens pédagogiques et techniques

La formation s'appuie sur :

- des débroussailleuses professionnelles ;
- différents outils de coupe ;
- les équipements de protection individuelle ;
- des supports pédagogiques ;
- un chantier ou une plateforme technique permettant la réalisation des exercices pratiques.

Le matériel du commanditaire peut être utilisé afin de favoriser une transposition immédiate des apprentissages aux situations professionnelles rencontrées

Modalités d'évaluation

L'évaluation des compétences est réalisée tout au long de la formation.

Elle repose sur :

- les observations du formateur lors des exercices pratiques ;
- les échanges avec les participants ;
- la qualité des gestes professionnels réalisés ;
- une évaluation finale à l'aide d'une grille de compétences CAAP VERT.

Les principaux critères évalués sont :

- préparation du chantier ;
- respect des règles de sécurité ;
- réalisation de la tâche ;
- qualité des finitions ;
- entretien du matériel ;
- autonomie et posture professionnelle.

Documents remis

À l'issue de la formation, chaque participant reçoit :

- une attestation de formation ;
- les supports pédagogiques utilisés pendant la formation (selon les modalités définies par le commanditaire).

Équipements demandés

Les participants devront disposer :

- d'une tenue de travail adaptée ;
- de chaussures de sécurité ;
- de gants ;
- de protections auditives ;
- de protections oculaires ou visière ;
- d'un casque forestier si nécessaire.

Les points forts de cette formation

- Une formation animée par un professionnel de terrain.
- Une pédagogie privilégiant la pratique et les mises en situation.
- Des exercices réalisés dans des conditions proches des situations professionnelles.
- Une évaluation basée sur des compétences directement mobilisables en entreprise.
- Un contenu adaptable aux besoins spécifiques du commanditaire.

Contact

SARL L'ENVIROTHERQUE
150 Route de la Mairie 74130 CONTAMINE S/ ARVE
www.envirotheque.fr

Corentin RIVIERE
c.riviere@envirotheque.fr
0671712620